

Rapport public Parcoursup session 2024

ERTS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ERTS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (23761)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ERTS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (23761)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	72	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Le candidat sait s'organiser et anticiper les échéances	Important
	Structuration d'un discours	Méthode du candidat dans l'organisation de sa dissertation	Important
Savoir-être	Ouverture au monde, curiosité intellectuelle	Éléments apportés lors de l'entretien montrant que le candidat est ouvert d'esprit, curieux, apporte des éléments d'actualité, de culture générale.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Verbalise et explique les 4 domaines de formation, la durée et l'organisation de la formation	Très important
	Motivations	Qualité des motivations pour suivre la formation et pour le métier	Très important
	Connaissance des débouchés de la formation	Identification des lieux d'exercice, des missions de la profession	Important
	Cohérence du projet	Le projet de formation est réaliste, en lien avec les motivations professionnelles	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, bénévolat	Les expériences du candidat, leur durée et le niveau d'engagement	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La CEV a considéré pour chaque candidat le rang de classement proposé par l'outil d'aide à la décision. Les candidats ex æquo sont départagés par le critère de l'âge (avantage au plus âgé) et ensuite si nécessaire par le critère géographique (lieu d'habitation, avec avantage pour les résidents dans la région Centre-Val de Loire), conformément au règlement des admissions de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La CEV constate que certains candidats :- se présentent aux entretiens de sélection sans les avoirs préparés et/ou pris connaissance du processus de sélection indiqué, - ne personnalisent pas les éléments motivationnels - n'ont pas consulté le règlement des admissions. Il est fortement conseillé aux candidats d'en prendre connaissance et de préparer son entretien, et notamment :- ses motivations, au delà du simple souhait d'aider autrui- connaître la formation et son organisation- de s'informer sur l'actualité et les faits sociaux, et de pouvoir en échanger- de s'informer sur le métier, au delà de la lecture d'une fiche métier. Les expériences de stage, la rencontre de professionnels de la formation ciblée, et/ou les lectures spécialisées sont particulièrement valorisées- de s'entraîner à l'exposé oral de leur motivation, à la préparation d'une réponse argumentée à une question de société et à son exposé.

Signature :

CHRISTOPHE GASPARD,
de l'établissement ERTS